

prodigieuse. Un petit village de 700 à 800 âmes devient pour quelques semaines une petite ville de plusieurs milliers d'habitants, et la localité, il va sans dire, en tire d'énormes bénéfices. Ne pourrait-on pas s'arrêter à cet aspect quand on songe à aider les gens de cette localité?

Monsieur l'Orateur, il est un autre aspect qu'on ne doit pas oublier: le problème se pose chaque jour davantage, pour notre pays et le monde entier, de trouver assez d'aliments pour nourrir la multitude des habitants de la terre. Nous nous rendons de plus en plus compte que les populations des pays «dépourvus» ne voudront plus du régime alimentaire insuffisant dont elles ont dû se contenter depuis longtemps. Ces pays se lasseront de voir la famine décimer une partie de leur population tous les ans. Ils sont mieux renseignés aujourd'hui et savent que certaines régions sont dans l'abondance; mais, malheureusement, le nombre de celles-ci diminue d'année en année. En fait, monsieur l'Orateur, les prétendus pays exportateurs sont devenus, ces dernières années, des pays importateurs, parce que leur production alimentaire ne suffit pas à nourrir leur propre population. Tenons-nous-le pour dit.

Aussi, nous ne devrions jamais adopter de politique tendant à supprimer des terres arables qui pourraient être mises en culture, car dans l'ensemble, cela nous empêcherait de produire autant d'aliments que possible. Aliment et eau potable, voilà les deux plus importantes denrées dont l'homme a besoin et que le Canada devra s'assurer de pouvoir produire en prévision de l'avenir. Il nous faut les produire en abondance; et, à mon humble avis, c'est dans ce sens que nous devons orienter notre programme de l'ARDA.

Comment y parviendrons-nous, monsieur l'Orateur? A mon avis, en affectant de fortes sommes aux recherches qui permettront aux régions pauvres dites désignées de battre tous leurs records de production. Il s'agit de cultiver des céréales précoces ou riches en protéines et qui pousseront dans un sol qui ne saurait produire de céréales à l'heure actuelle. Par des méthodes de plantation appropriées, nous devons agrandir nos régions de culture et améliorer notre production de denrées alimentaires.

Nous devons non seulement exploiter ces régions, mais employer les techniciens nécessaires pour montrer à nos fermiers comment cultiver une denrée et élever le bétail et la volaille sur une petite étendue de terre, afin de subvenir aux besoins de nos familles. Les gens apprendront par l'exemple.

Si, en vertu de ce projet, le gouvernement a l'intention de s'emparer d'une région agricole,

d'un canton ou d'un comté pour en exploiter avec soin toutes les ressources—comme l'a si bien signalé le député de Qu'Appelle (M. Hamilton)—pour les analyser et voir ce qu'on peut faire, montrant ainsi au reste du Canada qu'il a non seulement le désir mais la compétence et les connaissances nécessaires pour relever le niveau de vie de ces gens, qu'ils travaillent dans des fermes, dans les industries connexes ou dans de petites fabriques, alors, si nous relevons le niveau de vie de toute une région aujourd'hui pauvre, les Canadiens encouragés, appuieront un projet de loi comme celui du ministre.

Si, toutefois, l'enthousiasme du ministre, une fois mis à l'épreuve par les fonctionnaires, puis par les conseillers et enfin par la population même, se révèle de pure façade, ce genre de mesure législative ne fera que nuire aux Canadiens. J'espère que ce projet de loi est un commencement et non une fin. Comme l'ont signalé d'autres orateurs, la responsabilité relève du ministre, non seulement en ce qui concerne sa façon d'appliquer les dispositions de ce bill mais encore d'éveiller l'enthousiasme et le dynamisme nécessaires.

• (7.10 p.m.)

S'il peut y arriver, s'il peut éveiller l'enthousiasme des gens à ce sujet, s'il peut éviter des considérations d'ordre politique et s'abstenir de tout ce qui pourrait le détourner de l'accomplissement des objectifs énoncés dans le bill, s'il ne fait que cela, il aura rendu un grand service aux Canadiens. Voilà ce qu'attendent les Canadiens; voilà ce qu'ils espèrent du gouvernement. Nos concitoyens y ont droit; ils ont le droit de compter sur une administration de ce genre. Le ministre est sûrement en mesure maintenant de relever ce défi.

Je pense que le ministre a saisi cette idée lorsqu'il a analysé le problème. J'espère qu'après avoir été mûrement réfléchi la mesure qu'il propose est bonne. Si le ministre a examiné cette mesure législative et si ses associés du ministère y ont mûrement réfléchi et ont cherché non pas à ce qu'elle soit comme n'importe quelle autre initiative du Parlement—comme trompe-l'œil à des fins politiques—mais à ce qu'elle réponde à ses objectifs, soit d'aider les régions défavorisées du Canada, elle aura non seulement l'appui de tous les groupes de la Chambre, mais celui de la grande industrie agricole et de ses dirigeants au Canada. Je vous remercie, monsieur l'Orateur.